

Le Petit Usania

n°55 – Mars 2003

6e année

site : <http://usan.fr.st>

Le mensuel d'information de l'USAN

mél : usan@fr.st

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

La visite éclair de Monsieur le Maire

Vendredi 7 février après-midi, le Service des Sports de la Ville m'a informé de la visite le lendemain à partir de 14h30, des locaux de la Cité Thermale par Monsieur le Maire. L'année précédente, lors d'une visite semblable, ayant trouvé closes les portes du sous-sol et étant sans possibilité d'aller où il désirait, il avait émis des remarques très virulentes à l'adresse du Service des Sports qui cette année a donc pris ses précautions...

J'ai été contraint d'annuler ma sortie du samedi après-midi avec *Bertrand* qui emmenait un groupe au Spéléodrome. Je le remercie d'être venu samedi matin procéder avec moi à un nettoyage en règle du sous-sol, en retirant les dépôts apportés par les dernières inondations de ces lieux (rappelons que le sous-sol est inondé régulièrement 2 fois par an, lors des violents orages de juin-juillet et d'octobre-novembre en raison de l'incapacité des conduits d'égouts à absorber les crues engendrées).

À 14h30 Monsieur le Maire est arrivé accompagné d'officiels de la CUGN, du CG-54... La visite a commencé par la Piscine ronde, puis ce fut le tour de la Galerie thermale occupée ce jour là par les

jeunes filles en fleur candidates au titre de Miss Nancy et qui répétaient en tutu, puis le pavillon à l'extrémité de ladite galerie (à l'extérieur du bâtiment, ce remarquable édifice de l'École de Nancy, malheureusement fort dégradé, abrite une statue de fonte rouillée d'Aphrodite (?) et l'ancienne source thermale en dessous d'une splendide mosaïque). L'équipe s'est ensuite rendue à grand pas à l'extrémité du parking du gymnase Chopin et a discuté au sujet du devenir du stade de Roller, sis rue du Maréchal Juin, puis s'est redirigée vers la Piscine Olympique couverte. Je leur ai emboîté le pas pour la visite du chantier impressionnant de rénovation de ce fleuron de l'École de Nancy.

Et puis ce fut tout... l'équipe s'est congratulée et dispersée vers d'autres lieux sans doute à visiter également. Il semble que de grands chantiers soient en perspective. Il était environ 15h30, je n'ai eu plus qu'à refermer soigneusement toutes les portes de nos locaux au sous-sol que j'avais largement ouvertes pour cette occasion.

Nos locaux y ont gagné un sérieux nettoyage - un grand merci à *Bertrand* pour son coup de balais efficace.

Daniel PREVOT

Nouvelles de la couette

Emmanuelle (BUR - Usanienne de 1998 à 1999) et *Denis TCHOREK* (Usanien de 1997 à 2001), actuellement à ARRAS, ont « l'immense joie de vous

annoncer la naissance d'*Apolline* le 10 février ». Félicitations aux nouveaux parents et tous nos vœux de félicité à *Apolline* !

Constituée le 19 novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54S433.

Conventionnée par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances sous le numéro 147102.

Agréée le 30 janvier 2001 par l'Inspection Académique de Meurthe-et-Moselle.

Conventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle.

.....
o Directeur de publication &
o Responsable de rédaction :
o Christophe PREVOT
.....
o Imprimeur : USAN - NANCY
o ISSN 1292-5950
o Dépôt légal n°1303 / Mars 2003
.....

Un pavé dans la mare des légalistes de l'O.M.S. de Nancy

par Daniel PREVOT

Lors de l'A.G. électorale de l'O.M.S., jeudi 20 février, quelques remous causés par certains légalistes furent responsables de la mise à l'écart du Conseil d'Administration de cinq disciplines : la Pêche, le Speedball, le Football Américain, l'Escrime et la Spéléologie. La raison invoquée par les opposants à l'inscription au C.A. de ces disciplines étant la remise des fiches de renseignement dites actes de candidature après la date indiquée (5 février) sur lesdites fiches. Un premier vote avait pourtant conclu à l'acceptation de ces candidatures tardives (20 pour, 16 contre, 3 abstentions). Les légalistes et opposants revinrent à la charge en demandant l'application stricte des statuts, décision qui l'emporta (ce qui est normal, le contraire eut été étonnant) très largement (31 pour, 3 contre, 3 abstentions). La décision d'éliminer les cinq retardataires du C.A. fut donc considérée comme aller de soi et on n'en parla plus !

OUI MAIS ! Personne n'a interrogé lesdits statuts, ni les légalistes ni les autres, pour la simple et bonne raison que pratiquement personne n'en disposait ...

L'examen desdits statuts, montre la totale illégalité de cette décision. En effet :

Article 4 :

L'Assemblée Générale de l'O.M.S. se compose :

a) -des Présidents de toutes les associations ou Sociétés Sportives locales, officiellement agréées, ayant leur siège social à Nancy.

b) c) d) e) f) (d'autres membres : personnalités officielles politiques ou en relation avec le milieu sportif)

Certains légalistes ayant transféré leur siège social à la Maison Lorraine des Sports à Tomblaine

Compte-rendu de l'Assemblée générale 2003 de l'O.M.S. de Nancy

par Daniel PREVOT

Jeudi 20 février à 18h30 s'est tenue l'Assemblée générale de l'Office Municipal des Sports de Nancy à la salle Chepfer de l'Hôtel de Ville de Nancy, pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau. La durée des mandats étant statutairement de trois ans.

À 18h40, le Président sortant, *Louis JACQUOT* (de l'ASPTT Nancy - Natation), ouvre la séance par une minute de silence dédiée au souvenir de ceux qui nous ont quitté au cours de l'année précédente l'A.G. suivie d'un bref discours devant un parterre de quelques 60 personnes parmi lesquelles Monsieur *André ROSSINOT*, Maire de la ville de Nancy, Monsieur *Bernard DAUM*, Adjoint au maire chargé des sports, Monsieur *Laurent HÉNARD*, Député -

donc extra-muros, devraient bien méditer sur cet article, au sujet duquel je leur adresse un clin d'œil...

Le plus important est dans l'article suivant :

Article 5 :

Le Conseil d'Administration se compose :

➤des membres représentant les disciplines sportives locales agréées, à raison d'une seule personne par discipline ou par Fédération affinitaire.

La désignation de ce représentant est assurée en commun et en temps utile par les associations appartenant à la discipline concernée.

➤Les personnalités prévues et définies dans l'article 4, alinéas b, c, d, e, f

Deux remarques importantes sont à faire :

➤Les représentants des disciplines n'ont pas à être élus par l'A.G. de l'O.M.S., leur désignation est statutairement uniquement du ressort de leur discipline.

➤Puisqu'il n'est fait mention dans les statuts en aucun endroit d'une date butoir pour le dépôt des noms des personnes désignées par les disciplines pour les représenter, alors la date limite est de fait le jour même de l'A.G. et la date indiquée sur le formulaire n'est qu'un simple souhait du bureau pour des raisons de commodité administrative (pouvoir par exemple imprimer la liste des membres du C.A. pour la distribuer à l'A.G.) !

Je viens de faire part de ces remarques au Président de l'O.M.S. en lui demandant de mettre en œuvre les moyens à sa disposition pour la réintégration au C.A. des représentants écartés illégalement et en lui réaffirmant mon dévouement désintéressé.

Conseiller municipal... et une cinquantaine de représentants des associations sportives de la ville. Soulignons que l'O.M.S. regroupe 125 associations sportives (dont 104 étaient à jour de cotisation 2003 pour l'A.G.) sur 240 que compte Nancy. Le Président rappelle le montant annuel de la cotisation : 20 Euros. Puis le PV de l'A.G. 2002 est approuvé à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à la ville de Nancy ainsi qu'à la CUGN pour la qualité des installations sportives mises à disposition. Les palmarès de quelques champions qui font ainsi honneur à Nancy sont rappelés.

À 18h55, c'est au tour du Secrétaire Général, *Jean-Claude HECTOR* (de l'Automobile Club Lorrain), de nous faire le rapport d'activités, en nous

rappelant les nombreuses manifestations auxquelles a participé l'O.M.S. Il nous souligne l'évolution de nombreuses structures sportives vers plus d'intercommunalité (NDLR : irons-nous jusqu'à une fusion des diverses O.M.S. de la CUGN en un Office Communautaire des Sports du Grand Nancy ? L'USAN a senti cette inévitable évolution en étendant, dès 1980, sa compétence à toute l'Agglomération Nancéienne). Les quitus sont accordés à l'unanimité au Président comme au Secrétaire.

À 19h00, le Trésorier Général, *Philippe FABRIS* (de l'ASPTT Nancy - Water-Polo), nous dresse le compte de résultat de l'exercice 2002. Le bilan financier, en charges comme en produits, est de 77 737 €. Les vérificateurs aux comptes confirmant l'exactitude et l'honnêteté de ces comptes, le quitus est accordé à l'unanimité au trésorier. Le budget prévisionnel 2003 qui porte sur environ 50 000 € (44 400 € initialement prévus plus 5 300 € oubliés pour la fête du nautisme qui aura lieu les 10 et 11 mai) est présenté à l'Assemblée, discuté puis adopté à l'unanimité.

À 19h05, c'est au tour des divers Directeurs de Commissions de nous faire leurs Compte-Rendus, notamment le Dir. de la Com. Financière, *Jean-Pierre HANUS* (du Canoé-Kayak-Club de Nancy Tomblaine), puis le Dir. de la Com. Équipement, *Claude HINZELIN* (de l'ASPTT Nancy - Athlétisme), etc.

À 19h10, Monsieur le Maire, *André ROSSINOT*, avant de s'éclipser, nous parle des nombreux chantiers terminés (le gymnase Poincaré, la patinoire...) ou en cours (le gymnase Chopin devant être terminé pour la rentrée 2003, la patinoire qui est déjà réouverte au public...), ou en projet (le réaménagement des anciennes cuisines de Gentilly, le hall ex-abri du musée de l'aviation...).

À 19h40 on notera l'arrivée de Monsieur *Bernard FUSS*, Directeur Régional Adjoint de

Lorraine et Départemental de Meurthe-et-Moselle, et celle de Monsieur *PATÉRIA*.

À 19h45, la constitution du Conseil d'Admistration sera le théâtre d'un embrouillamini administratif généré par des légalistes excessifs et responsable du rejet de la représentation au C.A. de 5 disciplines (cf. : *Un pavé dans la mare des légalistes de l'O.M.S. de Nancy* dans ce numéro) : la pêche, le Speedball, le Football Américain, l'Escrime et la Spéléologie.

À 20h00, sur proposition du nouveau C.A., *Louis JACQUOT* est reconduit dans ses fonctions de Président, à l'unanimité.

Monsieur *Bernard FUSS* nous fait alors quelques révélations :

➤ le FNDS devrait augmenter de 6 % cette année,

➤ pour la répartition de ces fonds, on s'orienterait peut-être vers l'émergence d'une fondation (?), (NDLR : il n'est pas certain que cela apporte sans plus de clarté sur les critères de répartition utilisés actuellement par la DDJS-54 et entourés du plus grand mystère...)

➤ parmi les objectifs pour 2003 on note : le désir du ministère de lutter contre les incivilités malheureusement si fréquentes dans le sport, ainsi que l'intention de favoriser le développement des activités sportives à destination des aînés (quadras, quincas, sexas...) en raison des bienfaits de santé qu'elles peuvent leur apporter. Etc.

Puis c'est au tour de Monsieur *Bernard DAUM* de nous donner quelques chiffres (par exemple le nombre de places prévues à *Marcel PICOT* : 20488, voilà une bonne question pour un « *TRIVIAL PURSUIT* » NANCÉIEN !)

À 20h15, la fin de l'A.G est annoncée et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié (NDLR : ou de l'hypocrisie, c'est selon avec qui on trinque...).

Tempête fédérale

Par Daniel PREVOT

Lors de l'A.G. de la LISPEL samedi 15 février, son Président *Jean-Luc METZGER* nous a informé du courriel que *Joël POSSICH*, président de la FFS, avait adressé à tous les membres du Conseil National de la fédération afin de les informer de sa démission.

Désirant en savoir plus sur ce grave événement, j'ai demandé quelques explications à *Bernard TOMACHOT*, membre du Comité Directeur - Délégué à la Communication interne de la FFS. C'est *Eric LEFÈBVRE*, Trésorier Général qui m'a répondu en m'adressant la copie du message du Président. Je ne ferai pas de commentaire au sujet des motifs de cette démission. Je dirai seulement qu'il est apparu des différents profonds entre la Présidence et le SSF relatifs à la conduite à tenir en ce qui concerne ce que l'on peut appeler la reprise des négociations avec la DDSC (Direction de la Défense et de la Sécurité

Civile). La passion a rendu le débat extrêmement difficile entre les deux positions et est responsable de cette tempête fédérale.

J'ai fait un courrier au Président afin de lui apporter mon soutien personnel. Je lui ai également expliqué mon point de vue sur le rôle d'un Président : il ne peut démissionner sans trahir ses électeurs, et il répond de son action devant l'Assemblée générale seule !

Ayant reçu de nombreuses lettres de soutien, le Président a accepté de revenir sur sa décision ramenant ainsi un peu de calme sans régler pour autant les problèmes, les fractures existant au bureau lui-même. C'est l'A.G., lors du Congrès National d'Ollioules (dans le Var) les 7, 8 et 9 juin prochains qui aura à juger cette situation par un vote de confiance, qui je n'en doute pas, jouera en sa faveur.

Activités régulières

Mur d'escalade : Chaque mardi de 20 h à 22 h au gymnase Provençal (quai René II à NANCY). Il est impératif d'avoir une paire de chaussures propres à l'intérieur du gymnase !

Piscine : Chaque jeudi de 20 h 30 à 22 h à la piscine communautaire de VANDOEUVRE (rue de Norvège). Ne pas oublier une pièce de 1 € ou un jeton métallique pour le casier.

Programme établi lors de la réunion du vendredi 21 février

le S 22/02 **spéléo** : visite de la mine de Boudonville / resp. : Pascal HOULNE

le S 22/02 **escalade** : à Casabloc / responsable : Sabine VEJUX-MARTIN

du S 22/02 **spéléo** : expédition au gouffre Jean Bernard avec le groupe spéléo Vulcains
au D 02/03 contact : Martial MARTIN

le D 23/02 **randonnée** : sortie raquette à La Bresse / responsable : Sylvie GOBERT

le J 27/02 **encadrement** : spéléos des Alpes-Maritime au spéléodrome / D.PREVOT

du S 01/03 **divers** : speed-sail à Wissant (mer du Nord) / resp. : Patrick CARIGI
au D 09/03

le D 2 ou 9 /03 **spéléo** : Rupt-du-Puits / resp. : Bertarnd MAUJEAN

du S 15/03 **réunion** : Assemblée générale de l'AAMLS (10h) à Lisle-en-Rigault et spéléologie (essai
au D 16/03 des Nicola, spéléo...) / contact : Daniel PREVOT

le D 23 ou 30 /3 **Spéléo** : grotte du Crotot (réserver rapidement !) / resp. : D.PREVOT



En prévisions

le S 29/03 **encadrement** : étudiants géologie à Pierre-la-Treiche / resp. : D. PREVOT

du S 26/04 **camp** : AUDE 2003 dans la Montagne Noire (spéléo et randonnée)
au S 03/05 responsable : Pascal CUXAC - **INSCRIPTIONS CLOSES**

du J 29/05 **camp spéléo** : LOT 2003
au D 01/06 responsable : Cyril WIRTZ

du S 07/06 **réunion** : 15e Rassemblement national de la FFS à Ollioules (Var)
au L 09/06 contact : Daniel PREVOT

Tarifications pour 2003

Cotisation fédérale FFS simple : 27,80 €

Assurance fédérale basique : 37,00 €

Cotisation club USAN simple : 17,00 €

Coupon initiation : 1 jour : 2,00 € / 3 jours : 4,00 €

Frais de maintenance		Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN		-	-	10,00 €	0,70 €
personne extérieure au club	forfait journée	3,00 €	4,00 €	11,00 €	1,00 €
	forfait hebdomadaire	3,00 €	8,00 €	-	-
	forfait mensuel	7,00 €	16,00 €	-	-